VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Maison désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Laudumiey Co., Ltd.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 58,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, à Bureau 636 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et renvoyé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock de Laudumiey Co., Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourbon, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine sur 113 pieds 9pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui y sont trouvent, étant la même propriété acquise par Jacques Martin, père de August Martin, ci-devant, en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des frais de 1900 devant être payée par l'acquéreur. Le restant dépôt de 10 0/0 exigé pour lever les titres. Acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. De Blanc Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété No 2160 rue Octavia.

Succession de Frances Dugas, femme, et Wm. P. Robinson, mari.

No 62,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1900 à midi, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la division C, assigné pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E, Heera vendu: Portion de terre avec bâtisse, etc., dans le 6me District, l'ilet borné par la rue Octavia, avenue Peters, les rues Green (maintenant Liberté) et St. George (maintenant rue Howard) mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ladite portion de terre commence à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Octavia et Green (maintenant Liberté). Acquis C. O. Livre 99 p. 481.

Conditions-Comptant Taxes de 1900 de ville et d'Etat et timbres du Revenu de Guerre et acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 200,0 pour lier la vente.

JACOB A. REINACH,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
636 Place Commerciale

Août—4 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Leibert.

No 62,698—Cour Civile de District, Div. B.

Un Cottage Désirable Simple Et bien placé avec magnifique route pour voitures,

No 1419 rue Français, entre Villeré et Robertson,

Et borné par la rue Champs-Elysées, troisième District de cette ville, contenant à peu près six chambres et toutes les autres commodités.

Jeudi, 6 Septembre 1900.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureau, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 6 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. E. D. King, juge de la Division E, maintenant en congé, daté et signé le 27 juillet 1900 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Girod, maintenant Villeré, St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson et Champs Elysées, mesurant en mesure française 30 pieds de face à ladite rue Français sur 120 pieds de profondeur, étant la moitié la plus près de la rue Girod, maintenant Villeré, du lot numéro 109 de l'ilet: 5.

Conditions—Comptant.—L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat dues en 1900, et payant pour les timbres du revenu intérieur des Etats Unis. Acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. E. Neuhauser, avocat.

août—4 9 12 19 26—sept 2 à date.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION de Mme MARIE MARTHA WIGGIN,

femme de Emile Bernissant.

No 61,813—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de Propriété No 1842 rue Columbus, en cette ville

Vente à 11 heures A. M.

En vertu d'un ordre de vente pour payer les dettes de la succession vendu dans l'affaire ci-dessus, signé par l'Hon. John St. Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant sur renvoi de l'Hon. E. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus, daté 31 juillet 1900 et renvoyé, moi, August Huard, un vendeur dûment licencié de cette ville, je vendrai à la Bourse MERCREDI le 5 septembre 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Grunian, No 211 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances de celui situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, désigné comme lot No Quatre (4) sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt comme dépuis le 9 juillet 1858, annexé pour référence à un acte passé pardevant O. Pilié Jr., ancien notaire en cette ville, le 25 mai 1859, et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur ladite rue Columbus par 100 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant, la même propriété achetée par ladite Mme Marie Martha Wiggin femme de Emile Bernissant avec ses propres fonds et épargnes, d'après l'acte passé pardevant Chas. J. Théard, un notaire en cette ville, le 10 décembre 1888, livre de transferts 129, folio 601 sur les termes et conditions y enlevées, à savoir:

Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans, en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la balance en billets portant huit pour cent [8 0/0] par an de date jusqu'au parfait paiement, ce devant être garanti par hypothèque du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles. L'acquéreur assumant le paiement au cessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de Ville, d'Etat et toutes autres taxes pour l'année 1900, et les timbres du revenu intérieur des Etats Unis sur le prix de la vente. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de son offre au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. V. Dujarié, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voyez le plan à la Bourse.

G. V. Ecolat, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

No 61,661 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D— Francisco Faradela Y. Gestal, et al vs les enfants mineurs de Antonio Faradela Y. Gestal, et al.—Avis est par le présent donné aux créanciers et autres de la succession de Antonio Faradela Y. Gestal, décédé en cette ville, le 20 août 1900, que Francisco Faradela Y. Gestal, Ramon Faradela Y. Gestal et de Antonio Fredelice, Emilia Faradela, Ricardo Angulo et Maria Magdalena Faradela Y. Vidal et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, devront par dans les trente jours qui suivront cette publication, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles Antonio Martin Rivero Y Aguiar, agent des gardiens des enfants mineurs nommés ne serait pas autorisé à emporter à l'Ile de Cube les fonds appartenant auxdits mineurs. Par ordre de la Cour:

P A DUCOING, Député-Greffier

10 août—10 15 20 22 27 30—sept 5 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division E—Dossier No 62,898.

MADELINE DESPLAS vs J. M. DESPLAS, SON ÉPOUX

STOCK DE JUNK,

(Articles de seconde main)

Cuivre, Cuivre Rouge, Ferblanc, Zinc, Fer, etc.,

MAINTENANT SUR LES LIEUX,

1325 Promenade Carondelet et 1322 rue St-Pierre,

Près la rue Nord Liberté.

Au plus haut enchérisseur, sans limite,

Lundi, le 3 Septembre 1900,

Commençant à 11 heures A. M., sur les lieux 1325 Promenade Carondelet et 1322 rue St-Pierre, près la rue Nord Liberté, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre étant issu sur motion en cour ouverte et daté le 27 août 1900, dans l'affaire de Madeline Desplas vs J. M. Desplas, son époux, nous procéderons de vendre à l'enchère publique—

UN LOT DE JUNK (articles de seconde main) contenus dans le local 1325 Promenade Carondelet.

Conditions—Comptant. Sans limite ni réserve.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,
Bureaux, 409 rue Baronne et
334 rue Carondelet

L. DePOORTER, avocat, bureau 205 Liverpool and London and Globe Building.

28août—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,[illegible]

SUCCESSION DE NATHAN BRINGIER

Au Plus Fort Enchérisseur.

Quatre lots du Septième District à être vendus séparément.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 10 août 1900, dans l'affaire de la succession de Nathan Bringier, dossier No 62,701, nous vendrons à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville [autrefois la ville de Carrollton], dans l'Ilet No 101 B, maintenant l'Ilet No 262, borné par les rues Eagle [anciennement Marie], Spruce [anciennement Huitième], Cohn et Monroe, désigné sur un plan annexé à un acte de vente fait par B. N. Forster à Char es Satchell passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, daté le 17 mai 1871, par les numéros treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eagle [anciennement Marie] sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lot numéro treize formant l'encoignure des rues Eagle et Spruce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent de son offre dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi que les frais de l'acte de vente et les Timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, ledit acte de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières et Meubles, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

A. J. Peters, avocat.

12août—12 19 26—sept 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 46,387.

SUCCESSION DE MME WILLIAM J. TONGLET.

Positivement au plus offrant,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS

3049 MAUREPAS,

Près de la rue Encampement,

JEUDI 13 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. E. H. Righor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 7 août 1900, dans l'affaire de la succession de Mme William J. Tonglet, dossier No 60,387, nous vendrons au plus offrant à l'enchère publique:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No [illegible] dans l'Ilet numéro 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement [illegible], ledit lot numéro onze mesurant trente pieds sur la rue Fortin par une profondeur de [illegible] cinquante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant quatre chambres, hangar, etc., en très bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant 6 pour cent d'intérêt de date de ladite vente et devant être fait payable en un et deux ans de leurs dates respectives. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1900 et payera pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant E. M. Stafford, Esq., notaire. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de propriétés Foncières et Meubles, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

L. DE POORTER,
Avocat.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Ame Julia Kelly, veuve de Wm. W. Damens vs Ernest T. P. Damens et als. Pro se pour partage.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'Ilet borné par les rues Gaup, Magazine, Peniston et Amélia et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Bisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pied de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1901, acte pardevant B. Ory, notaire, C. O. Livre 137, fo. 82.

Conditions—Comptant; acte pardevant Author B. Léopold, payé par les frais de l'acquéreur; actions timbres du Revenu taxes de et dû tat pour 1900.

H. L. Garland, Jr. avocat.

1e août—18 19 20—sept 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport

—ET—

Maison à Deux Etages,

Encoignure des rues Religieuse et Market.

Nos 600 et 602 rue Market,

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

Nos 1630 et 1632,

Rue Franklin encoignure Euterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

John I. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 20 août 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins, de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistant en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres en chaque côté, trois cabinets dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Euterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Euterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, perdevant Jeff. C. Wenck Esq., notaire.

John P. Sullivan Esq., avocat, bureau No 740 rue Union, encoignure Carondelet,

24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Avantageux.

Propriété de Choix du Quatrième District.

COTTAGE DOUBLE,

No 2614 Joséphine, près de la rue Clara.

Sidney Copeland vs Mme Philip Brady et als.

No 62,570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 26 juillet 1900, dans l'affaire de Sidney Copeland versus Mme Philip Brady et als, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'Ilet No 376, borné par les rues Joséphine, Clara, Jackson et Monmouth, numérotés Magnolia, et ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine, sur 114 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double, connu comme le No 2614, rue Joséphine, très bien distribué dans un quartier s'améliorant et à proximité de toutes commodités.

Conditions de vente Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1901, acte de vente, et timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. L. Gleason, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT,

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dirième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorethea Ritter.

No 62,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 23 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, bornée par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dix sème, maintenant Mobile et New ou Nelson, contenant cinq lots de terre, numérotés de un à cinq inclusivement et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline, maintenant Protection 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 268 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson, étant la même propriété acquise par la défunt Michael Seibert par achat de Louis Mertz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des transferts livre I. J., folio No 17

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 26 29—sept 2 9 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. H. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,326—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme O. C. White, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Andrew H. Wilson, avocat.

24 août—24 28—sept 2

Pilules Régénératrices

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 1714 N. Rampart, en face de la Place Congo. Opéra—Ian

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN C. BACH.

No 62,388—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Mardi, 11 septembre 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—MARDI 11 septembre 1900. Dans la succession de John C. Bach. No 62,388 Cour Civile de District, par deux ordres de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard juge de la Division D maintenant en congé, un daté et signé le 1er août 1900, et l'autre daté et signé le 8 août 1900

1° Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Avenue de la Louisiane, Camp, Chestnut et Tolédano laquelle dite propriété est située et formée l'encoignure des rues Avenue de la Louisiane et Camp, et mesurant 124 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane par la même profondeur dans le fond, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue Camp et sur la ligne de l'autre côté, d'après l'acte d'hypothèque, passé pardevant James Fahey, notaire, 4 février 1884, en faveur de John Bruns, de cette ville, pour Mlle Catherine Wilson et Mlle Rosina Wilson; ensemble avec la propriété et en faisant partie il sera vendu un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 54 pieds 6 pouces sur la ligne du fond de cela sur le côté vers la rue Chestnut; 40 pieds de largeur s'étendant vers l'avenue de la Louisiane, et de là 54 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Camp à une pointe où se joint la ligne de côté de la propriété ci-dessus décrite, 160 pieds de l'avenue de la Louisiane ledit morceau ou portion de terre étant composé de 40 pieds de la portion du fond des lots 13 et 14, acquis par le défunt de C. W. Wilson par acte pardevant Jas Fahey, notaire, le 27 août 1885, le tout me mesurant plus ou moins.

Pour plus de références voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la solide résidence en briques à deux étages avec mansarde, connue comme No 1220 avenue de la Louisiane, formant l'encoignure de la rue Camp, dans l'ilet des rues Chestnut et Tolédano, retirée de la banquette et contenant vestibules très larges sur chaque étage, dans le centre, vastes galeries, salons à arches exquises ment décorés, avec cheminées richement sculptées, bibliothèque, antichambre, salle à manger immense, six très grandes chambres à coucher, chambre à bains avec plomberie moderne, cellier; cuisine agréable, bien aérée, avec tous les accessoires usuels nécessaires. Bâtisse en briques à deux étages dans le fond, avec buanderie et chambres à domestiques, remise à deux étages, écurie, chambre à fourrage, poulailler. Les terrains sont très vastes et admirablement embellis, avec pelouse, fleurs, vivier, passages Schillinger, égouts en tuiles, plusieurs grandes citernes, hydrant, le tout entouré d'un joli grillage en fer, le mesures duquel sont ci-dessus décrites.

2° Un certain morceau ou portion de terre, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Avenue de la Louisiane et Tolédano, et mesurant 120 pieds sur la rue Camp sur une profondeur sur la rue Tolédano de 174 pieds 6 pouces. Lesdites mesures étant plus ou moins, et se trouve dans les lots 2, 3, 4 et 5, étant la même propriété décrite dans ledit acte d'hypothèque passé pardevant John Beidenagel, notaire, 29 octobre 1890, en faveur de Jeff. C. Wenck.

Ladite portion ou morceau de terre sera vendue subdivisée de la façon suivante.

Premièrement—Lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds; lot No 2 formant l'encoignure des rues Camp et Tolédano. Lots 6 et 7 mesurant chacun environ 27 pieds 3 pouces de face sur la rue Tolédano par une profondeur de 120 pieds, toutes mesures plus ou moins.

Sur les lots Nos 2, 3 et 4 dernièrement décrits, sont deux bâtisses en bois qui doivent être vendues séparément et pour du comptant, sur et à la même date et place que la balance; les acquéreurs devant les enlever dans les quinze jours de la date de l'adjudication, la possession de la résidence premièrement décrite n'est réservée, sans loyer, pour trente jours après le passage de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et privilège, et autrement, selon la loi, et la balance en un et deux ans, avec 6 pour cent d'intérêt par an; l'acquéreur devant assumer, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1900, payer pour l'acte de vente et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et de faire un dépôt de 10 pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques notaire.

Brandon K. Miller, avocat.

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées

Dans le Troisième District,

Coin avenue LAFAYETTE et REMPARTS et coin Music et Remparts. Maison double à un étage.

No 902 avenue LAFAYETTE et faisant face à la rue Bourgogne; une élégante bâtisse à un étage, occupée comme magasin et résidence.

Mme E. B. AHLERT, Tutrice naturelle, etc. vs H. W. AHLERT et al.

No 60,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu en pleine Cour, le 25 juin 1900 et signé en pleine Cour le 29 juin 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Remparts, Bourgogne, Music et l'avenue Lafayette, dé signé comme le lot A, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus, et mesure d'après ledit croquis 91 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Remparts, 100 pieds de face à la rue Music 105 pieds 8 pouces 5 lignes de face à l'avenue Lafayette, et 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond qui le sépare du lot B.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, citerne, 1 eux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 928 et 930 avenue Lafayette; aussi une cuisine contenant 4 chambres et 1 cabinet connu par le No municipal 923 rue Music.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans le triangle borné par les rues Bourgogne, Remparts, Music et l'avenue Lafayette, désigné par le lot B, d'après un croquis fait le 30 avril 1900, par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus et d'après ledit croquis mesure 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond du lot A, ci-dessus décrit, 167 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Music et 177 pieds 5 pouces 4 lignes sur l'avenue Lafayette le point faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à un étage, divisée en magasin et résidence, contenant 8 chambres, citerne etc, connue par le No municipal 902 avenue Lafayette.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et endossés par eux, divisée en coupons à la satisfaction des parties intéressées portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication et garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les autres clauses et conditions de sécurité. Les bâtisses sur les lots devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs, en cas de non paiement desdits billets, 5 0/0 honoraires d'avocat devront être payés par lesdits acquéreurs. Les taxes de 1900 devront être payées par les acquéreurs, en sus de prix de l'adjudication et aussi les frais de vente et les timbres de guerre qui y sont attachés. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leur adjudication à l'encanteur au moment de la vente,

les frais de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Rombola et Ducros, Chs. F. Claiborne, avocats.

4 août—5 12 19 26—sept 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D. Daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 5-02, borné par les rues Villere, Marais, Kerlerec et Colombus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 26 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Colombus et 28 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1/2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénando, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de ventes; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.

26 août—26 sept 2 9 16 23 26

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE 924 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, si ué dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Delord, Baronne, Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. DeArmas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1889, laquelle dite moitié